

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170112-06

L'an deux mille dix-sept, le 12 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 janvier 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Jean-Paul HENOCQ, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Lucette NURIT (procuration à Olivier ROCHAS), Isabelle VATANT (procuration à Claire LOROUE)

Secrétaire de séance : Laurent TERRAIL

OBJET : Acquisition d'une parcelle à titre gratuit

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le projet d'aménagement de l'avenue des Genceaux,

Considérant l'intérêt qu'il y aurait pour cet aménagement à acquérir une partie des parcelles YL231 et 232

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- ✓ l'acquisition à titre gratuit d'une bande le long de l'avenue des Genceaux sur les parcelles YL231 et 232 e
- ✓ de prendre à sa charge les frais afférents à cette acquisition notamment les frais notariés et de détachement de parcelle.
- ✓ d'autoriser le maire à signer tous actes afférents

Vote

Conseillers présents

Conseillers représentés

Ayant voté pour

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 13 janvier 2017

Le Maire,